



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 17 février 2021, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**Règlement numéro 344-01-21 décrétant une
344-01-21 dépense de 1 016 439 \$ et un emprunt de
1 016 439 \$ pour l'amélioration des écocentres et
l'aménagement extérieur de certains édifices**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 avril 2021, entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière